

Conditions générales de services (CGS)

1. PRÉSENTATION

CHINAFI est un organisme de formation professionnelle et de services sur la Chine dont le siège est situé à l'adresse suivante : 146 rue Paradis 13006 Marseille. CHINAFI développe, propose et dispense des formations en présentiel (inter et intra entreprise) ou à distance.

N° SIRET : 5391791600026 – Code APE : 9 13E

N° de déclaration d'activité auprès de la DIRECCTE : 9313 1161413

2. OBJET

Les présentes conditions générales de services s'appliquent à toutes les formations proposées par CHINAFI.

Le fait de passer commande, notamment via la signature d'un contrat, d'une convention ou de tout autre support, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de services.

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de CHINAFI, prévaloir sur les présentes conditions et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le client se porte fort du respect des présentes conditions par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de CHINAFI, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

3. INSCRIPTION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Toute inscription à une session de formation sera prise en compte à condition qu'elle soit formalisée par une convention ou un contrat de formation signé. CHINAFI doit être avisée des modalités spécifiques de prise en charge des frais de formation au moment de la signature de l'inscription et en tout état de cause avant le démarrage de la formation. Il en va de même des délais de paiement pratiqués par le client.

Pour chaque action de formation, il est établi un contrat ou une convention de formation selon les articles L. 6353-1, L.6353-2, L. 6353-3 du code du travail, qui est adressée au client pour signature et apposition du cachet s'il y a lieu.

Pour une action de formation prise en charge par un organisme financeur, il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge auprès de celui-ci avant le début de la formation.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. Cet accord sera fourni par le stagiaire et devient une annexe à la convention.

L'attestation de fin de formation est adressée après la formation. Une attestation de présence peut être fournie sur demande.

4. TARIFS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les tarifs des formations sont exprimés en euros et correspondent à un montant net. Les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé ainsi que les frais de restauration sont à la charge du client.

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture, et selon les modes suivants :

- Par chèque bancaire, libellé à l'ordre de CHINAFI.
- Par virement, selon les modalités précisées sur la facture.

Règlement par un OPCO :

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le client retourne signé à CHINAFI.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par CHINAFI au client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à CHINAFI au premier jour de la formation, CHINAFI se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.

5. DÉLAI DE RÉTRACTATION

En application de l'article L. 6553-5 du code du travail, le client peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception dans le délai de dix jours francs à compter de la signature du contrat. Durant ce délai, aucune somme n'est exigée du client.

6. ANNULATION OU REPORT D'UNE FORMATION PAR CHINAFI

CHINAFI se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le client avec un préavis raisonnable.

7. ANNULATION OU ABANDON D'UNE FORMATION PAR LE CLIENT

Toute formation ou cycle commencé est dû en totalité, sauf accord contraire exprès de CHINAFI. Toute annulation d'une formation à l'initiative du client devra être communiquée par écrit dans les conditions qui suivent :

- La demande devra être communiquée au moins 10 jours calendaires avant le début de la formation.
- A défaut, 70% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

8. FORCE MAJEURE

CHINAFI ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des transports de tout type, ou tout autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de CHINAFI.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CHINAFI est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients.

Le client s'engage dans ces conditions, sous peine de poursuites judiciaires à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de CHINAFI, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

10. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont collectées et utilisées uniquement à des fins d'inscription de suivi pédagogique, d'exécution des contrats et conventions, et ne sont pas réutilisées.

Les données personnelles concernant le client, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation et toutes informations futures, sont utilisées par CHINAFI uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services proposés

11. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

En cas de litige survenant entre le client et CHINAFI à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Marseille.

Fait à Marseille, le 9 juillet 2021.

CONTACT

Tél. : 04.91.53.28.34

Mail : contact@chinafi.net

Site web : www.chinafi.fr



Spécialiste sur la Chine
et l'Asie depuis 2003.